

Disciplines	Jjb-Gi	Luta Livre NoGi	MMA
Grade			
Date			

FFLDA-CNSG Adultes
 CFJJB Kids
 FMMAF ladies

Photo
d'identité



SAISON 2023 - 2024

RENTRÉE LE 6 SEPTEMBRE 2023

• **Renseignements Adhérent** (merci de compléter **toutes** les informations)

NOM : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu : _____ Nationalité : _____
 Numéro et nom de rue : _____
 Code Postal : _____ Commune : _____
 Téléphone : _____ Mail : _____

• **Autorisation Parentale pour les mineurs**

Je soussigné(e) (Nom) _____ Représentant(e) Légal(e) de (Nom) _____
 (Prénom) _____ (Prénom) _____

- l'autorise à devenir membre de l'association GP SPORTS et à assister à tous les cours
 l'autorise à quitter la salle de sport seul(e) après les entrainements

• **Documents à fournir**

- 1 Photo d'identité (à coller en haut à droite) Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
 (Passeport ou Carte d'identité ou titre de séjour valide uniquement)
 Pour les mineurs de moins de 16 ans : autorisation d'hospitalisation et de soins d'urgence Certificat Médical d'Aptitude pour tous les sports pratiqués
 Pour les compétiteurs en sports de percussions : fond d'œil trois miroirs + électrocardiogramme avec interprétation
 (se rendre sur <https://www.fmmaf.fr/mma-league/> pour consulter l'ensemble des documents médicaux à fournir)
 Règlement intérieur (rempli + daté + signé) Pour les tarifs spéciaux : justificatif professionnel

• **Cotitation**

Chaque inscription comprend l'assurance et une licence (fédérations : FFLDA/CNSG, CFJJB, FMMAF)

TARIFS	Montant	X
ADULTES (+15 ans) Forfait Multisports	320 €	
Licence supplémentaire ou MENSUEL (licence obligatoire non comprise)	50 €	
TARIFS SPÉCIAUX (militaires, police, pompiers)	250 €	
LADIES + une discipline au choix	100 €	
KIDS 1 (5 à 8 ans) et KIDS 2 (de 9 à 14 ans)	150 €	
VISITEURS (tarif pour un cours)	10 €	

Les frais d'inscription sont à régler en totalité le jour de l'inscription : en Carte Bleue et/ou en Espèce

€ réglé en espèce ce jour € réglé en carte bleue ce jour

*Accès aux cours Refusés en cas de dossier incomplet et/ou règlement non effectué
 Il en va de votre sécurité et de celle de vos camarades en cas d'accident. Cela fait partie intégrante des valeurs des Arts Martiaux :
 l'égalité de traitement pour tous, le respect du club et de ses bénévoles.*

Fait à _____

Le _____

Signature



SAISON 2023 - 2024

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(à joindre au bulletin d'inscription)

- Ne peuvent accéder aux entraînements seules les personnes dont le dossier d'inscription est complet (montant adhésion, certificat médical, autorisation parentale, règlement intérieur en possession du club).
- Il est strictement interdit de monter sur le tapis avec des chaussures provenant de l'extérieur, même de sport.
- Ne sont autorisées sur le tapis que les chaussures de luttas chaussées à l'intérieur, il est autorisé de pratiquer la discipline également pieds nus.
- L'accès aux toilettes et aux vestiaires est rigoureusement interdit pendant les séances sauf autorisation de l'entraîneur, et ce uniquement avec des chaussures prévues à cet effet.
- Éteindre lumières et robinet après utilisation.
- Il est interdit de porter des bijoux sur le tapis et toutes choses pouvant blesser ou endommager.
- Il est donc demandé de respecter le tapis remis à neuf et de se comporter respectueusement comme chacun le ferait chez lui.
- Chaque usager se doit de venir avec son matériel ainsi que sa tenue appropriée.
- Seuls sont autorisés les shorts de combat et des lycra/rashguard manches courtes ou longues.
- L'hygiène corporelle doit être irréprochable (ongles coupés, tenue vestimentaire propre, barbe modérée,)
- Les téléphones portables ne doivent en aucun cas perturber le cours.
- Aucun propos ou signes religieux et politiques ne sera toléré à l'intérieur du club.
- Le club ne peut en aucun cas être tenu responsable des vols ou disparitions divers.
- Les enfants mineurs ne sont pas autorisés à sortir de la salle après les entraînements sauf autorisation parentale.
- L'élève voulant continuer à suivre cet enseignement s'engage à ne pas utiliser son savoir dans le but de nuire à autrui.81:81
- Nous rappelons à tous que la pratique des arts martiaux doit se faire dans un esprit où le respect de l'autre est la première règle à appliquer, outre l'apprentissage d'une technique, les arts martiaux sont une école d'humilité, de persévérance et de maîtrise de soi.
- Quiconque, par son comportement ou ses propos, manque de respect envers les entraîneurs et ses partenaires, ne respecte pas la discipline, se verra exclut du cours pouvant aller jusqu'à la radiation définitive du club sans recours.

DROIT À L'IMAGE

J'autorise Je n'autorise pas

GPSPORTS à diffuser ou laisser diffuser en vue de publication, sous quelque forme que ce soit, notamment à des fins de communication institutionnelle, à représenter - exposer - projeter les photographies ou les vidéos de l'adhérent, réalisées pour la publicité ou le développement de l'activité et ce, en renonçant à ses droits à l'image. Cette autorisation exclut toute autre utilisation notamment dans un but commercial.

Je soussigné(e) _____

(pour les mineurs : représentant légal de) _____

déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.

Fait à _____

Le _____

Signature



PLANNING ADULTES SAISON 2023 - 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					OPEN MAT GI - NOGI 9h30 - 11h15
	NOGI 10h30 - 12h		GI 10h30 - 12h		FIT LADIES 11h15 - 12h15
NOGI DRILLS 12h - 13h15					

					MMA SPARRING 16h30 - 17h30
NOGI 18h - 19h		FIT LADIES 17h30 - 18h30		GI 18h - 19h	
MMA STRIKING 19h - 20h30	GI 18h30 - 19h30	NOGI LEGLOKS 18h30 - 19h30	NOGI 18h30 - 19h30	MMA GROUND'N POUND 19h - 20h15	
	NOGI 19h30 - 20h45	MMA CAGE CONTROL 19h30 - 20h45	GI 19h30 - 20h45		



PLANNING ENFANTS SAISON 2023 - 2024

MARDI	MERCREDI	JEUDI
	KIDS 1 GI 14h - 15h	
	KIDS 2 GI 15h - 16h	
KIDS 1 NOGI 17h30 - 18h30		KIDS 2 NOGI 17h30 - 18h30



Accès aux cours Refusés en cas de dossier incomplet et/ou règlement non effectué.

Il en va de votre sécurité et de celle de vos camarades en cas d'accident.

Cela fait partie intégrante des valeurs des Arts Martiaux :

l'égalité de traitement pour tous, le respect du club et de ses bénévoles.



AUTORISATION D'HOSPITALISATION ET DE SOINS D'URGENCES

(concerne les mineurs de moins de 16 ans)

Je soussigné(e), M(me)

représentant légal de l'enfant

autorise les entraineurs de GP SPORTS ou leurs représentants :

- - À procéder aux premiers soins et secours
- - À faire hospitaliser en cas d'urgence,
- - À faire prendre en charge par un service d'urgence (pompiers, SAMU,.),
- - À faire soigner dès que son état physique le nécessite,
- - À transporter aux urgences, suivant la gravité de la blessure, pour que puisse être pratiqué, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur votre enfant

Numéro(s) de téléphone en cas d'urgence :

(1) :/...../...../...../.....

(2) :/...../...../...../.....

(3) :/...../...../...../.....

Informations médicales complémentaires

Votre enfant fait-il des allergies : OUI - NON, si oui, lesquelles :

.....

Votre enfant a-t-il des contres indications médicales : OUI - NON

Si oui, lesquelles :

.....

Fait à....., le ... /... /.....

Signature du représentant légal :